

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPERATIONNELLE D'AIN TEMOUCHENT  
NIF N°0002162990033049**

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales  
N° 29 /DO46/DAL/2019**

La direction opérationnelle d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux de construction de canalisations du réseau téléphonique urbain pour les sites suivants :

**LOT N°1 : Cité 700 Logts Sociaux SORECOR Hammam Bouhdjar .**

**LOT N°2 : Cité 2\*90 LOGTS + 42 LOGTS KARA, POS SUD EST II Ain Temouchent.**

**: Cité 50 logts de fonction université 03, POS SUD EST II Ain Temouchent .**

**: Cité 100 logts LPA BARAKA (à côté de lycée ), POS SUD EST II Ain Temouchent.**

**: Cité 2\*42 logts LPA OPGI, POS SUD EST II Ain Temouchent .**

**: Cité 44 logts + locaux (Derrière 7 eme sureté urbains), POS SUD EST II Ain Temouchent.**

**: Cité ATAKOR (18 logts) + 40 logts Agence foncière, POS SUD EST II Ain Temouchent.**

**LOT N°3 : Cité 160 + 140 logement Ain Larabaa RTE Hammam Bouhjar.**

**LOT N°4 : Ain Témouchent ,cité coopérative El Wiame Hai Zitoune.**

**LOT N°5 : Cité 178 logts LPA POS SUDEST II Ain Temouchent.**

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants :

**Palier 1 :** pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) : Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de un (01) et plus, qualifié dans le domaine des travaux de génie civile et canalisations, travaux publics, bâtiment et hydrauliques.

**Palier 2 :** pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2000,00 DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :

- 1-** Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention «**Dossier Administratif**».
- 2-** Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention «**Offre technique**».
- 3-** Une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention «**Offre financière**».

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée, anonyme qui portera la mention :

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
Direction Opérationnelle de Ain Témouchent  
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES »  
N° 29 /DO46/DAL/2019  
«Travaux de canalisations urbaines»  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressés à :

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
Direction Opérationnelle de Ain Témouchent  
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique, le jour de la date de dépôt, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :